

---

# Vue d'ensemble

---

Premier bilan  
2009-2010



# Répercussions de la crise sur l'emploi, les salaires et les revenus

Mathilde Clément, Étienne Dalibard, Étienne Debauche\*

**Il faut du temps au système statistique pour disposer d'une information suffisamment riche pour permettre de réaliser des analyses détaillées sur les évolutions de la société française. Toutefois, on dispose sur 2009 et le début 2010 de premiers indicateurs sur l'emploi, le chômage, l'évolution globale des salaires et des revenus des ménages.**

**La crise économique a des répercussions fortes sur l'emploi : en 2009, l'économie française perd 257 000 emplois et le taux de chômage augmente de 1,9 point. Les jeunes, traditionnellement exposés aux retournements conjoncturels, sont particulièrement touchés. Les seniors aussi, avec une ampleur plus inhabituelle. Début 2010, une amélioration se dessine sur le marché du travail : l'emploi repart à la hausse et le taux de chômage baisse.**

**L'inflation est particulièrement basse en 2009 ; corrigés de l'évolution des prix, les salaires progressent finalement plus en 2009 qu'en 2008 où au contraire l'inflation soutenue avait contrebalancé les progressions salariales. Le même mécanisme explique l'évolution du pouvoir d'achat des ménages : le pouvoir d'achat par unité de consommation progresse de 0,8 % en 2009.**

Il faut du temps au système statistique pour disposer d'une information suffisamment riche pour permettre de réaliser des analyses détaillées sur les évolutions de la société française du type de celles présentées dans la suite de cet ouvrage. Deux ans en moyenne sont nécessaires pour mener à leur terme les enquêtes structurelles que l'Insee et ses partenaires du service statistique public réalisent auprès des ménages<sup>1</sup>. Par exemple, les deux sources annuelles de référence sur les revenus et les conditions de vie des ménages, l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) et le dispositif statistique sur les ressources et les conditions de vie

## Repères

En moyenne sur 2009, en France métropolitaine :

- 70,4 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont actives, 64,7 % sont en emploi. *voir fiches 3.2 et 3.3*
- Le taux de chômage est de 9,1 %.  
Un peu plus de 800 000 personnes souhaitent travailler mais ne sont pas comptées comme au chômage en fin d'année (« halo » du chômage). *voir fiche 3.4*
- En 2009, le taux de chômage est de 8,9 % en Europe. Il atteint 18,0 % en Espagne *voir fiches 6.3 et 6.4* alors qu'il est de seulement 3,4 % aux Pays-Bas.

\* Mathilde Clément, Étienne Dalibard, Étienne Debauche, Insee.

1. « Les principales étapes d'une enquête auprès des ménages », *Courrier des statistiques* n° 126, janvier-avril 2009.

des ménages (SRCV), qui exploitent toutes deux les données fiscales, délivrent mi-2010 (au moment de la rédaction de cette édition) une information jusqu'en 2008.

Néanmoins, dans certains domaines qui ont des conséquences directes sur la situation des ménages, une information est déjà disponible pour 2009 ou même début 2010. L'enquête Emploi en continu, les indicateurs conjoncturels ou les données agrégées des comptes nationaux délivrent rapidement des informations sur la situation sur le marché du travail et les évolutions globales des salaires, des prix ou du revenu des ménages. Ces informations agrégées dessinent un premier état des lieux des évolutions sociales en cours, que les enquêtes actuellement sur le terrain, permettront d'analyser ensuite plus finement.

## 2009 : plus fort recul de l'activité depuis l'après-guerre...

La récession entamée au printemps 2008, s'est accentuée fin 2008 et début 2009. L'activité se contracte de 2,6 % en moyenne annuelle en 2009. C'est le plus fort recul du PIB depuis l'après-guerre : lors des récessions de 1975 et 1993, le PIB avait baissé de l'ordre de 1 %. Dès le 2<sup>e</sup> trimestre 2009, l'activité repart à la hausse : en moyenne, la croissance est de 0,3 % par trimestre depuis.

## ... et repli historique de l'emploi

Suite au retournement conjoncturel survenu mi-2008, le marché du travail connaît en 2009 le plus fort recul de l'emploi salarié depuis l'origine des séries d'emploi en 1954 : entre le début et la fin de l'année, on compte 257 000 emplois en moins (*figure 1*). La plupart de ces destructions ont cependant lieu au 1<sup>er</sup> semestre (- 219 000 emplois) et la dégradation de l'emploi s'atténue au fil de l'année 2009. Le solde des créations redevient même légèrement positif au 4<sup>e</sup> trimestre. Cette amélioration de la situation du marché du travail se confirme début 2010.

L'ensemble des secteurs marchands ont été touchés par la crise, mais les fluctuations de l'emploi salarié tiennent pour beaucoup à l'intérim, qui a servi de principale variable d'ajustement des effectifs aux variations de l'activité. Le nombre d'intérimaires a ainsi baissé dès le

### 1. Emploi salarié selon le secteur d'activité

en milliers, données CVS, en fin d'année

Secteur d'activité	Glissements annuels					Niveau d'emploi au 31/12/2009
	2005	2006	2007	2008	2009	
<b>Emploi salarié des secteurs marchands non agricoles<sup>1</sup></b>	<b>91</b>	<b>191</b>	<b>268</b>	<b>-190</b>	<b>-336</b>	<b>15 854</b>
Ensemble industrie	-90	-61	-43	-86	-172	3 343
<i>dont : industrie manufacturière</i>	-81	-55	-41	-74	-173	2 420
Construction	47	60	59	8	-46	1 437
Tertiaire marchand <sup>2</sup>	134	193	252	-112	-118	11 075
<i>dont : commerce</i>	11	18	39	-21	-45	2 963
<i>intérim</i>	22	16	26	-135	-19	493
<b>Emploi salarié tertiaire essentiellement non marchand<sup>3</sup></b>	<b>71</b>	<b>97</b>	<b>69</b>	<b>38</b>	<b>88</b>	<b>7 545</b>
<b>Emploi salarié agricole</b>	<b>-7</b>	<b>-5</b>	<b>-12</b>	<b>-9</b>	<b>-10</b>	<b>217</b>
<b>Emploi salarié total</b>	<b>156</b>	<b>283</b>	<b>324</b>	<b>-161</b>	<b>-257</b>	<b>23 616</b>

1. Secteurs essentiellement marchands : ensemble hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

2. Services aux entreprises et aux particuliers.

3. Y compris contrats aidés.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2<sup>e</sup> trimestre 2008 : entre début 2008 et début 2009, les effectifs intérimaires ont fondu d'environ 35 %. Cependant, dès le 2<sup>e</sup> trimestre 2009, l'intérim se stabilise puis repart à la hausse. Les effectifs intérimaires ne sont toutefois pas encore revenus à leur niveau d'avant crise : ils sont 550 000 au 2<sup>e</sup> trimestre 2010 à travailler dans ce secteur alors qu'ils étaient 673 000 début 2008.

L'emploi marchand hors intérim<sup>2</sup> a lui aussi pâti de la crise mais moins fortement et de façon moins précoce. Si les effectifs du secteur tertiaire hors intérim ont commencé à diminuer en 2008, c'est en 2009 que la dégradation se fait véritablement sentir, avec une baisse de 99 000 emplois au cours de l'année (contre un recul de seulement 14 800 au 2<sup>e</sup> semestre 2008). La reprise dans ce secteur débute timidement fin 2009 et début 2010. Cette situation tranche avec les années 2006 et 2007 pendant lesquelles le tertiaire hors intérim était le principal moteur du dynamisme de l'emploi marchand. L'emploi industriel, qui en 2006 et 2007 avait moins baissé grâce au dynamisme économique, recule à nouveau fortement en 2008, et plus encore en 2009 (– 172 000 en 2009 après – 86 000 en 2008 et – 43 000 en 2007). L'intérim a été la première variable d'ajustement du volume de travail à la baisse d'activité dans l'industrie : en 2008, le nombre d'intérimaires effectuant leur mission dans l'industrie a baissé de 93 000 (– 31 %). En 2009 cette baisse n'est plus que de 8 000 (– 4 %). Finalement, intérimaires compris, le nombre total de personnes travaillant dans l'industrie recule au même rythme en 2008 et 2009. Mais ce ne sont pas les mêmes emplois qui sont touchés en début et en fin de crise, les formes d'emplois les plus flexibles étant les premières concernées par le retournement de la conjoncture. Fin 2009 et début 2010, alors que les effectifs industriels continuent de baisser, le nombre d'intérimaires dans l'industrie est déjà reparti à la hausse. Les effets de la crise se font sentir plus tardivement dans la construction, les effectifs ne baissant qu'à partir du 4<sup>e</sup> trimestre 2008. Sur l'année 2009, la construction perd 46 000 emplois, mais dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2010 l'emploi se stabilise. Comme dans l'industrie, l'ajustement dans la construction s'est principalement fait *via* l'intérim : le nombre d'intérimaires en mission dans la construction a baissé en 2008 de 10,6 % et reste orienté à la baisse en 2009 (– 6 %). Au total, le cycle d'activité dans la construction apparaît en léger décalage par rapport à celui des autres secteurs.

L'ajustement du marché du travail à la contraction de l'activité est donc d'abord passé par les formes d'emploi les plus flexibles (l'intérim mais aussi les CDD), alors que les emplois stables ont été concernés dans un second temps à partir de la mi-2009. Ce mécanisme se traduit en 2008 par une augmentation de la part des emplois stables dans l'emploi, part qui passe de 77,1 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2007 à 77,9 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2008. Début 2009, cette part se stabilise, puis diminue à partir du 2<sup>e</sup> trimestre et tombe à 76,8 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2010. Cette baisse de la part des CDI dans l'emploi en 2009 s'accompagne aussi d'une hausse de la part des temps partiels : 17,8 % des emplois sont à temps partiel fin 2009, contre 16,7 % fin 2008. À partir du début 2010, ces emplois à temps partiel sont aussi plus souvent subis au sens où les personnes qui les occupent déclarent plus fréquemment souhaiter travailler davantage et être disponibles pour le faire. Ainsi, le temps partiel subi concerne 27,9 % des temps partiels au 4<sup>e</sup> trimestre 2009, et 29,7 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2010.

## L'emploi ne s'est pas totalement ajusté à la baisse de l'activité

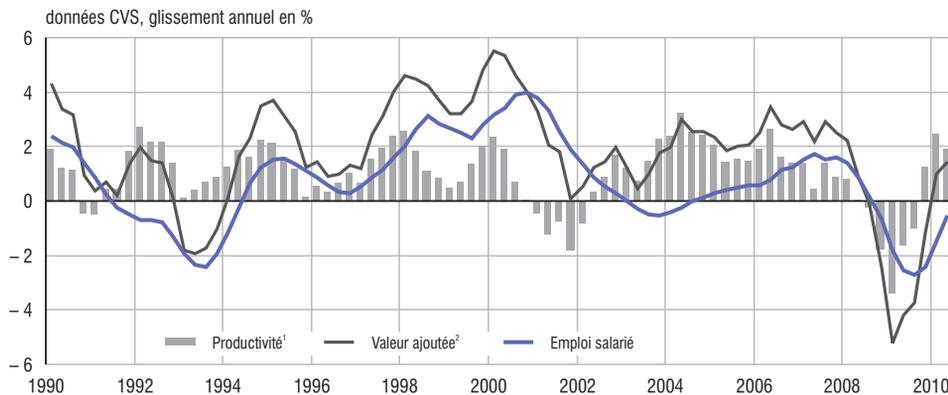
L'emploi s'ajuste habituellement avec retard aux baisses d'activité : une entreprise préférera attendre de savoir si le choc positif ou négatif d'activité qu'elle subit est durable avant d'ajuster ses effectifs. Pour un choc négatif, ceci se traduit à court terme par une baisse des

---

2. L'emploi intérimaire est un service aux entreprises, il est par conséquent comptabilisé dans l'emploi tertiaire et non dans le secteur utilisateur.

gains de productivité<sup>3</sup> (figure 2, en particulier l'année 1993). Mais cette baisse des gains de productivité ne dure en général que quelques trimestres : les destructions d'emplois suivent ensuite la contraction de l'activité, ce qui ramène les gains de productivité sur leur tendance de long terme. Les deux dernières crises (2001 et 2008) semblent néanmoins échapper à ce schéma. De plus, celle de 2008 se singularise par son ampleur, qui dépasse largement celle de 1993. En 2008, la baisse de l'activité a été beaucoup plus forte que celle de l'emploi et les gains de productivité, en glissement annuel, sont restés fortement négatifs pendant plus d'un an (du 3<sup>e</sup> trimestre 2008 au 3<sup>e</sup> trimestre 2009).

## 2. Emploi salarié, valeur ajoutée et productivité dans les secteurs marchands non agricoles



1. La productivité apparente du travail est définie comme le rapport entre la valeur ajoutée et les ressources d'emploi mises en œuvre pour l'obtenir.

2. Les évolutions de la valeur ajoutée sont quasi équivalentes à celles du PIB : le PIB est égal à la valeur ajoutée, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits.

Champ : France métropolitaine, secteurs marchands non agricoles.

Note : l'emploi est ici mesuré en moyenne trimestrielle (en calculant la demi-somme de l'emploi en fin de trimestre) pour être comparable à la valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles, mesurée elle aussi en moyenne trimestrielle.

Source : Insee, estimations d'emploi et comptes nationaux.

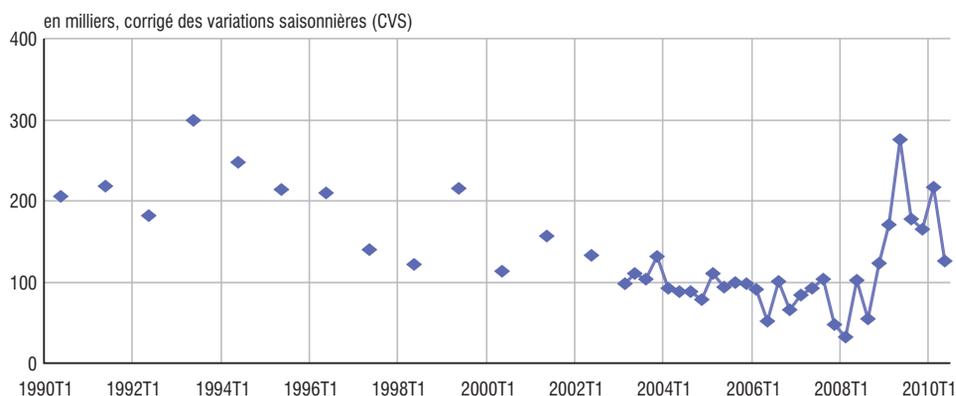
L'ajustement de l'emploi à l'activité a ainsi été moins fort qu'attendu, ce qui traduit un phénomène de rétention de main-d'œuvre qui pourrait s'expliquer de différentes manières. Depuis la fin des années 1990, un certain nombre de mesures de politiques publiques ont pu modifier les modes de gestion de la main-d'œuvre des entreprises. C'est le cas des lois sur la réduction du temps de travail, de la loi Tepas sur les heures supplémentaires ou, plus récemment et pour faire face à la crise, de l'assouplissement du recours au chômage partiel. L'appareil statistique permet de suivre le nombre de personnes en situation de chômage partiel, mais plus difficilement le recours aux heures supplémentaires, ou l'impact des lois sur la réduction du temps de travail. Plus largement, le volume effectif de travail est difficile à mesurer, du fait de l'individualisation croissante des horaires de travail. Le suivi du recours au chômage partiel permet cependant d'illustrer les modifications à l'œuvre sur le marché du travail pendant la période récente, même si ce dispositif n'est bien sûr pas à lui seul responsable de l'ensemble des changements. En 2009, le chômage partiel se rapproche du niveau atteint en 1993 (figure 3) : au 2<sup>e</sup> trimestre 2009, 275 000 personnes sont en situation de chômage partiel, contre 300 000 en 1993. Toutefois, alors qu'en 1993 la pratique du chômage partiel était répandue, même en période de bonne conjoncture, elle ne l'est plus sur la période récente. Au 3<sup>e</sup> trimestre 2008 seulement 55 000 personnes étaient ainsi concernées par le chômage partiel.

3. La productivité, dite apparente, du travail est définie comme le rapport entre la valeur ajoutée et les ressources d'emploi mises en œuvre pour l'obtenir.

Début 2009, ils sont 220 000 en plus dans cette situation. Cette très forte hausse du chômage partiel reflète donc l'ampleur de l'ajustement du volume de travail à l'activité.

Les mesures de politiques publiques précédemment citées ont aussi pu favoriser, ou accompagner, des changements organisationnels, en particulier par le développement de l'annualisation du temps de travail. Les formes de contractualisation ont également connu des évolutions sensibles. À titre d'exemple, avant 1993, le nombre d'intérimaires était autour de 260 000 personnes, alors qu'en 2007 il dépasse 650 000. L'ensemble de ces changements favorise sans doute d'autres modes d'ajustement du volume de travail que ceux qui prévalaient avant les années 2000. Aujourd'hui, l'ajustement pourrait plus souvent passer par des variations du temps de travail ou peser sur les formes flexibles d'emploi. On ne dispose cependant pas encore du recul nécessaire pour analyser finement ces changements et en quantifier l'impact sur la dynamique de l'emploi.

### 3. Évolution du nombre de personnes en situation de chômage partiel



Champ : France métropolitaine.

Note : avant 2003, les données de chômage partiel mesurées par l'enquête Emploi sont en moyenne annuelle. À partir de 2003, les données sont en moyenne trimestrielle, corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, enquête Emploi.

### Les emplois aidés soutiennent l'emploi non marchand en 2009

Les secteurs non marchands sont quant à eux particulièrement créateurs d'emploi en 2009 (+ 88 000 emplois contre + 38 000 en 2008), principalement du fait de l'augmentation du nombre d'entrées en contrats aidés. Des moyens financiers plus importants ont en effet été alloués à ces secteurs pour faire face à l'ampleur de la crise. Avec la reprise, le nombre d'entrées en contrats aidés devrait diminuer en 2010. Début 2010, l'emploi dans les secteurs non marchands serait ainsi moins dynamique qu'en 2009.

### Le chômage augmente fortement en deux ans

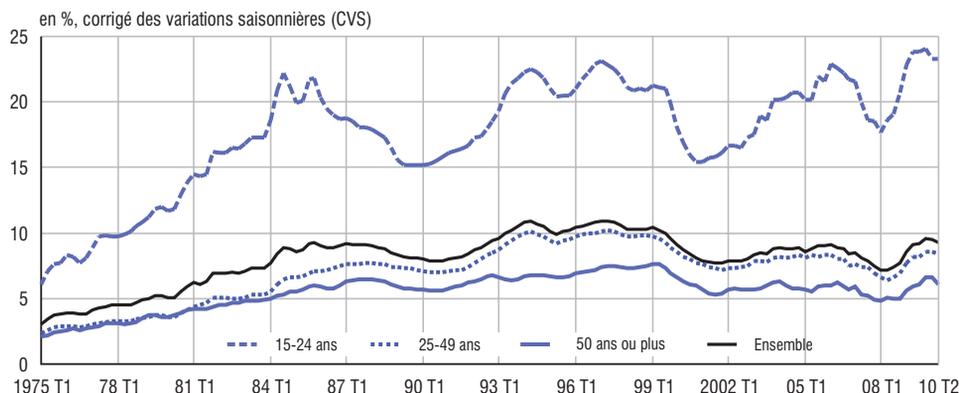
Cette dégradation du marché de l'emploi entraîne une hausse du taux de chômage de 2,4 points entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2009. Cette augmentation est beaucoup plus rapide que celle qu'avait connue la France lors de la crise de 1993. Avec le début de reprise, le taux de chômage repart à la baisse début 2010.

La part des chômeurs de longue durée (depuis plus d'un an) parmi l'ensemble des chômeurs repart à la hausse : elle passe de 32,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 à 39,1 % au

2<sup>e</sup> trimestre 2010. Cette part a fortement diminué en 2008 du fait de l'afflux massif de nouveaux chômeurs. La persistance de la crise et la difficulté croissante à retrouver du travail, ont ensuite entraîné une augmentation de l'ancienneté moyenne au chômage.

Les jeunes sont particulièrement touchés par la hausse du chômage (*figure 4*). Ils sont généralement plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles : ils bénéficient davantage des périodes de croissance, mais pâtissent aussi plus des retournements. Entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2009, le taux de chômage des 15-24 ans a fortement augmenté (+ 6,4 points contre + 2 points pour les 25-49 ans). Fin 2009, le taux de chômage des jeunes atteint ainsi son point le plus haut depuis que la série existe (1975). Ce récent pic du chômage des jeunes doit cependant s'interpréter avec précaution. En effet, seule une minorité de jeunes sont présents sur le marché du travail (un peu plus d'un tiers au 4<sup>e</sup> trimestre 2009), les autres poursuivant leurs études. Avec l'allongement rapide de la durée des études initiales, la proportion de jeunes présents sur le marché du travail a nettement diminué jusqu'au milieu des années 1990. De ce fait, si l'on considère non plus le taux de chômage, mais la part des jeunes au chômage, on observe qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2009, 8,6 % des 15-24 ans sont au chômage, soit un point de plus que pour l'ensemble de la population. Du reste, dans les années 1980, la part des jeunes au chômage était plus importante qu'à la fin de l'année 2009.

#### 4. Taux de chômage par tranche d'âge



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.  
Source : Insee, enquête Emploi.

Au début de l'année 2010, le taux de chômage des jeunes baisse, alors qu'il se stabilise pour les plus âgés, signe d'une amorce de reprise. Par ailleurs, la hausse du taux de chômage est plus marquée pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes. Entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2009, le taux de chômage des garçons a augmenté de 8,1 points et de 4,4 points pour les filles. Pour la première fois depuis le début de ces séries, le taux de chômage des jeunes hommes est passé au-dessus de celui des jeunes femmes. L'explication est double : d'une part les jeunes femmes sont aujourd'hui plus diplômées que les jeunes hommes ; d'autre part elles sont moins présentes dans les secteurs les plus touchés par la crise (intérim, industrie, etc.).

La hausse du taux de chômage des 50 ans ou plus au cours de l'année 2009 a, quant à elle, surpris par sa rapidité comme par son ampleur. Alors qu'au début de la crise les seniors avaient été relativement épargnés par le retournement conjoncturel, leur taux de chômage augmente fortement en 2009 (+ 1,6 point). Habituellement les seniors sont moins sensibles aux

fluctuations conjoncturelles. Par exemple, entre le 1<sup>er</sup> trimestre 1991 et le 4<sup>e</sup> trimestre 1993 le taux de chômage de la population totale avait augmenté de 2,5 points, pendant que celui des seniors n'augmentait que de 0,7 point. La situation des seniors sur le marché du travail est cependant singulière, en particulier pour les plus âgés. En effet, malgré la crise, cette hausse du taux de chômage s'accompagne d'une poursuite de la hausse du taux d'emploi des 55-64 ans, qui augmente de 41,3 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2008 à 42,1 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2010. Le retournement de la conjoncture n'a pas enrayé la hausse structurelle du taux d'emploi des seniors : le taux d'emploi « sous-jacent », qui corrige des effets de structure démographique, progresse continûment depuis 2001.

## **Les salaires nominaux ralentissent en 2009, mais la faible inflation soutient les salaires réels**

En 2008, malgré la dégradation de l'activité, la conjoncture globale des salaires est restée dynamique, en contrecoup du pic d'inflation lié à la forte hausse des prix de l'énergie et dans une moindre mesure des prix des produits alimentaires. Toutefois, en raison des délais d'ajustement des salaires à l'inflation, le pic d'inflation observé au 1<sup>er</sup> semestre 2008 n'a été répercuté que partiellement et avec retard sur les salaires : à la fin 2008, voire au début 2009. Ceci s'est traduit *in fine* par un ralentissement des salaires réels en 2008. En 2009, la récession s'aggrave et la situation apparaît complètement renversée. En moyenne, les évolutions nominales des salaires, celles qui sont négociées par les partenaires sociaux, ralentissent. Mais comme l'inflation est très fortement réduite, les progressions 2009 des rémunérations réelles, c'est-à-dire en euros constants, sont finalement plus importantes que celles de 2008.

## **En euros courants, les salaires du secteur privé ralentissent en 2009...**

Deux indicateurs complémentaires mesurent l'évolution conjoncturelle des salaires au niveau agrégé. Le premier, le salaire mensuel de base (SMB) est l'indice qui retrace le salaire « de base », hors primes et à structure de qualification donnée, des salariés à temps complet. C'est un indicateur des salaires négociés par les partenaires sociaux. Le second, le salaire moyen par tête (SMPT), est le rapport de la masse salariale brute aux effectifs salariés physiques : il prend en compte l'ensemble de la rémunération, notamment les primes, l'intéressement ou la rémunération des heures supplémentaires, qui représentent 15 % de la rémunération des salariés. Le SMPT porte sur l'ensemble des salariés et est donc sensible aux modifications de structure de l'emploi salarié (hausse des qualifications ou destruction d'emplois peu qualifiés, modification de la part des temps partiels, effet des « entrées-sorties ») : ses évolutions doivent donc être analysées à l'aune de ces modifications.

En 2009, dans les entreprises du secteur privé de plus de 10 salariés, le SMB ralentit un peu : + 2,2 % après + 3,0 % en 2008. L'aggravation de la dégradation du marché du travail et le net ralentissement des prix freinent les négociations salariales, et la moindre inflation entraîne aussi une moindre revalorisation du Smic (+ 1,9 % en moyenne annuelle contre + 3 % en 2008). Le ralentissement du SMB affecte toutes les catégories socioprofessionnelles, même s'il est très légèrement plus marqué pour les ouvriers et les employés (+ 2,2 % après respectivement + 3,1 % et + 3,0 % en 2008) que pour les professions intermédiaires (+ 2,2 % après + 2,9 %) et les cadres (+ 2,1 % après + 2,7 %). Par grands secteurs, c'est dans l'industrie que ce ralentissement est le plus marqué (+ 2,1 % en 2009 contre + 3,2 % en 2008) ; il est plus modéré dans la construction (+ 2,5 % après + 3,3 %) et dans le tertiaire (+ 2,2 % après + 2,9 %). Le SMPT du secteur concurrentiel non agricole ralentit encore plus que le SMB : + 1,3 % en euros courants après + 2,8 % en 2008. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 en particulier, la

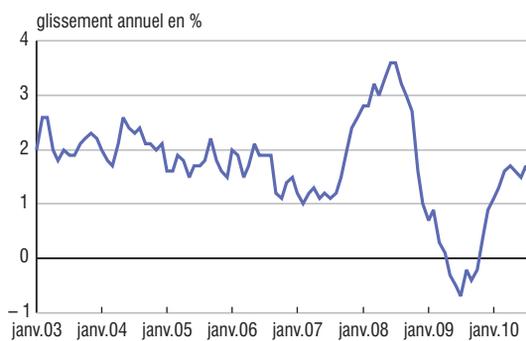
baisse globale des salaires est sans précédent : les primes sont bien moins élevées que les années précédentes, notamment dans le secteur financier ; le recours au chômage partiel est important (même si les mesures d'accompagnement mises en œuvre ont fortement réduit l'impact salarial de ce chômage partiel) ; les heures supplémentaires seraient moins nombreuses. Par ailleurs, le poids des temps partiels augmente un peu (cf. *supra*), avec un impact d'environ 0,2 point sur le SMPT. En revanche, les nombreuses destructions d'emplois d'ouvriers, notamment parmi les non-qualifiés, soutiennent mécaniquement la croissance du SMPT en faisant reculer le poids des faibles rémunérations.

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2010, la croissance du SMB resterait modérée, dans la continuité de l'année 2009 : + 0,4 % par trimestre début 2009 (en données corrigées des variations saisonnières). L'inflation soutenue, surtout au 1<sup>er</sup> trimestre, ainsi que la revalorisation de 0,5 % du Smic le 1<sup>er</sup> janvier soutiennent le SMB au 1<sup>er</sup> semestre, même si le taux de chômage encore élevé continue de peser sur les salaires. Sur le début de l'année 2010, le SMPT serait aussi plus dynamique. Cette hausse s'expliquerait en partie par un retour à la normale du niveau des primes de résultats dans le tertiaire, et notamment dans la finance, par opposition à la forte baisse du 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

### ... mais ils accélèrent en euros constants

Les évolutions globales des salaires doivent cependant être mises en regard des évolutions de prix ; celles-ci ont été très contrastées sur les trois dernières années. En 2008, le renchérissement des prix de l'énergie et des produits alimentaires avaient produit une inflation forte (figure 5). Cette inflation avait contrebalancé les progressions de salaires et conduit à une stabilité des salaires réels en moyenne (0,0 % pour le SMPT, figure 6). En 2009, c'est l'inverse qui se produit : les regressions de salaires en euros courants sont certes moins fortes qu'elles ne l'étaient en 2008, mais dans un contexte d'inflation très basse, conduisent à une accélération des salaires réels, qui progressent en moyenne de 1,3 % (pour le SMPT).

### 5. Évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC)

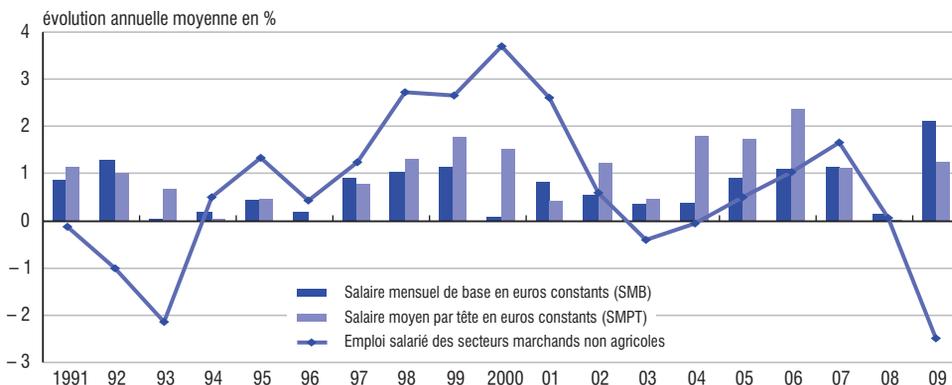


Champ : France.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Début 2010 en revanche, non seulement le SMB nominal progresse modérément, mais les prix accélèrent, notamment sur le 1<sup>er</sup> trimestre. Ainsi, en termes réels, le SMB baisse au 1<sup>er</sup> trimestre (- 0,3 %), puis augmente de 0,2 % au 2<sup>e</sup> trimestre. Le SMPT réel serait quant à lui stable au 1<sup>er</sup> trimestre, puis augmenterait au 2<sup>e</sup> trimestre.

## 6. Salaires et emploi salarié marchand depuis 1990



Champ : France pour le SMPT ; France métropolitaine pour le SMB et l'emploi.

Note : dans ce graphique, on utilise comme déflateur du SMB et du SMPT l'indice des prix à la consommation (y compris tabac) de l'ensemble des ménages.

Sources : Insee, comptes nationaux et estimations d'emploi ; Dares, enquête Acemo.

### Les salaires du secteur public rebondissent aussi en 2009 en euros constants

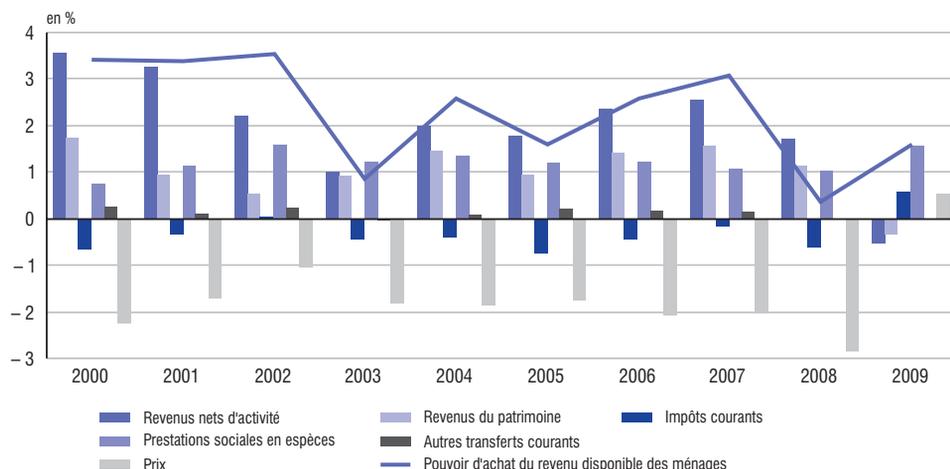
En euros courants, le SMPT des administrations publiques a crû légèrement moins vite en 2009 qu'en 2008 (+ 2,0 % après + 2,2 %). Cette évolution du SMPT résulte d'abord des revalorisations du point d'indice de la fonction publique (+ 0,5 % en juillet 2009 et + 0,3 % en octobre, soit 0,6 % en moyenne annuelle comme l'année précédente). À cela s'ajoutent l'augmentation de l'indice minimum de la fonction publique (+ 2 points) parallèlement à celle du Smic et la reconduction de la prime de Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA). En termes réels et comme pour le secteur privé, le SMPT des administrations publiques rebondit en 2009 (+ 1,9 % après - 0,6 % en 2008), grâce au reflux de l'inflation.

### Le pouvoir d'achat rebondit en moyenne en 2009

L'évolution du revenu disponible brut (RDB), en euros courants, pâtit de la récession en 2009 : il augmente de + 1,0 % après + 3,2 % en 2008 et + 5,2 % en 2007. Le revenu disponible brut des ménages est un indicateur agrégé qui comprend les revenus d'activité et de la propriété perçus par l'ensemble des ménages, desquels on soustrait les prélèvements (impôts et cotisations) et on ajoute les prestations sociales et autres transferts. Il est freiné par la situation dégradée sur le marché du travail : le recul de l'emploi et le ralentissement des salaires en euros courants (*cf. supra*) pèsent sur l'évolution de la rémunération des salariés. De même, le revenu des entrepreneurs individuels recule : le repli de l'ensemble des revenus d'activité pèse sur le revenu disponible. La crise économique se répercute aussi sur les revenus du patrimoine : notamment, le solde net des intérêts reçus par les ménages se détériore fortement car la baisse des taux de marché se répercute davantage sur la rémunération des dépôts des ménages que sur les intérêts qu'ils versent sur leurs crédits, immobiliers notamment. À l'inverse, les impôts sur le revenu et le patrimoine payés par les ménages reculent nettement, suite à la baisse des plus-values mobilières de 2008, ainsi qu'à diverses mesures d'exonérations fiscales (plan de relance, loi TEPA, etc.). De plus, les prestations sociales accélèrent avec la montée du chômage et les mesures du plan de relance (crédit d'impôt ciblé sur les ménages modestes, prime de solidarité active, etc.) ; voir « *La redistribution en 2009* » dans cet ouvrage.

Mais les évolutions du revenu disponible des ménages doivent également être mises en regard de celles des prix, et, dans un contexte d'inflation très basse, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (c'est-à-dire son évolution corrigée de celle des prix) est plus forte en 2009 qu'elle n'avait été en 2008. Ainsi, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages progresse de 1,6 % en 2009, alors qu'il avait progressé de + 0,4 % en 2008 (figure 7). Pour approcher une mesure un peu plus individuelle des évolutions du pouvoir d'achat des ménages, on tient compte du nombre et de la composition des ménages en rapportant l'évolution globale du pouvoir d'achat à celle des unités de consommation (UC) : le pouvoir d'achat par UC progresse moins vite que le pouvoir d'achat global en 2009 (+ 0,8 % contre + 1,6 %, après - 0,4 % en 2008).

## 7. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Lecture : en 2009, les revenus nets d'activité contribuent pour - 0,5 point à la croissance de 1,6 % du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

Début 2010, le revenu disponible progresse, porté par l'accélération de la masse salariale liée au regain de l'emploi et de l'activité. Le pouvoir d'achat accélère, surtout au 2<sup>e</sup> trimestre en raison du ralentissement des prix énergétiques.

## Les ménages restent inquiets

Le message délivré par les enquêtes de conjoncture auprès des ménages avait atteint son niveau le plus négatif mi-2008. Il s'est ensuite nettement amélioré jusque fin 2009, même s'il demeure assez pessimiste fin 2009. Il diminue à nouveau depuis début 2010. Les ménages se montrent notamment pessimistes vis-à-vis des perspectives d'évolution du niveau de vie en France mais aussi de leur situation financière personnelle. Par ailleurs, même si elles se sont atténuées, les craintes des français face au chômage persistent.

À ce stade de l'analyse, on ne dispose que d'évolutions globales des salaires réels et du pouvoir d'achat. Les progressions moyennes enregistrées, principalement dues au reflux d'inflation, ne doivent pas faire oublier que la réalité des situations individuelles est plus variée. La disponibilité future de données détaillées issues des enquêtes auprès des ménages va permettre de savoir si ces évolutions sont homogènes, ou bien si certaines catégories de population ont vu leur situation financière s'améliorer ou se dégrader et dans quelle ampleur, notamment pour les personnes qui ont perdu leur emploi par exemple. Les travaux statistiques récents ont ainsi permis de quantifier la façon dont le chômage influait sur les risques d'entrée et de sortie de pauvreté<sup>4</sup>. ■

---

## Pour aller plus loin

### Emploi

- Les flux bruts de création et de destruction des emplois sont beaucoup plus élevés que l'évolution nette de l'emploi, car une grande partie de ces mouvements se compense à chaque instant.  
« Le cycle de l'emploi : les petites entreprises ont été les premières à baisser leurs effectifs pendant la crise », *Note de conjoncture*, Insee, mars 2010.
- En 2009, 56,9 % des personnes âgées de 50 à 64 ans sont actives. Le taux d'activité des seniors a progressé continûment depuis 2001.  
« Emploi et chômage des 50-64 ans en 2009 », *Dares Analyses* n° 039, juin 2010.

### Chômage

- En 2007, 770 000 inactifs de 15 à 64 ans souhaitent travailler, mais ne sont pas comptés comme chômeurs au sens du BIT soit parce qu'ils ne recherchent pas d'emploi, soit parce qu'ils ne sont pas disponibles rapidement pour travailler.  
« Le « halo » du chômage : entre chômage BIT et inactivité », *Insee Première* n° 1260, octobre 2009.
- Depuis 25 ans, en métropole, les taux de chômage des femmes et des hommes en début de vie active se sont rapprochés.  
« Femmes et hommes en début de carrière : les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire », *Insee première* n° 1284, février 2010.

### Salaires et Revenu des ménages

voir Vue d'ensemble, chapitre « Salaires et niveaux de vie ».

### Et aussi

- « L'économie française - Comptes et dossiers », *Insee Références*, juin 2010.
- La « Note de conjoncture », Insee conjoncture, tous les trimestres.

---

4. « Trajectoires individuelles et pauvreté », in « Les revenus et le patrimoine des ménages », *Insee Références*, mars 2010.